



AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – AIPR – OPÉRATEUR

Dernière mise à jour : 27/10/21

Qualité Sécurité Environnement

Voie d'accès

Demandeurs d'emploi (Insertion professionnelle)

Validation

A l'issue de la formation théorique, une évaluation des savoirs sera effectuée sous la forme d'un QCM sur la plateforme d'évaluation nationale. Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points). Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Code RNCP

1282

Tarif

De 180 € à 210 € HT/personne/jour

Date(s) de session

A déterminer en fonction du nombre de candidats

Durée

7 heures

LE MÉTIER

Reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité à proximité des réseaux. L'Autorisation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à entreprendre des travaux à proximité de réseaux

LES OBJECTIFS

Former les personnels en vue de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux conformément aux obligations de l'Arrêté du 15

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHEFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC VISÉ

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics. Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Pour la formation continue : la formation doit être validée en amont par votre entreprise.
- Pour les demandeurs d'emploi : être inscrit à Pôle Emploi.

POINTS FORTS

Réalisations de QCM blancs pendant la formation.

Formation possible à distance, seule le passage du QCM doit avoir lieu obligatoirement sur nos sites de formation.

PROGRAMME

Partie théorique :

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Identifier les différents types de réseaux
- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux
- Identifier les affleurants des réseaux (marquage-piquetage, les dispositifs avertisseurs)
- Identifier une situation à risque et alerter son responsable
- Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier
- Appliquer les procédures en cas d'incidents ou d'accidents
- Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques

Examen QCM : (1 heure)

- Examen de compétences par QCM AIPR sur un poste informatique avec connexion internet.

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90

CONTACT

Site de Poitiers (86)

Tél : 05 16 60 25 91

Mail : afpipc86@fi-pc.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56.



CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90